Informations de base

2019/2819(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'importance de la mémoire européenne pour l'avenir de l'Europe **Subject** 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/09/2019	Débat en plénière		
19/09/2019	Décision du Parlement	T9-0021/2019	Résumé
19/09/2019	Résultat du vote au parlement		
19/09/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2019/2819(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0097/2019	18/09/2019	
Proposition de résolution		B9-0098/2019	18/09/2019	
Proposition de résolution		B9-0099/2019	18/09/2019	
Proposition de résolution		B9-0100/2019	18/09/2019	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0021/2019	19/09/2019	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2019)635	12/12/2019	

Résolution sur l’importance de la mémoire européenne pour l’avenir de l’ Europe

2019/2819(RSP) - 19/09/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 535 voix pour, 66 contre et 52 abstentions, une résolution sur l’importance de la mémoire européenne pour l’ avenir de l’Europe.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

2019 marque le 80e anniversaire du début de la Seconde Guerre mondiale, qui a causé des souffrances humaines d’une ampleur sans précédent et conduit à l’occupation de pays européens pendant de nombreuses décennies.

La résolution a insisté sur le fait qu’il y a 80 ans, le 23 août 1939, l’Union soviétique communiste et l’Allemagne nazie ont signé un pacte de non-agression, connu sous le nom de pacte germano-soviétique ou pacte Molotov-Ribbentrop, dont les protocoles secrets partageaient l’Europe et les territoires d’États indépendants entre les deux régimes totalitaires selon des sphères d’influence, ouvrant la voie au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

Le Parlement a condamné toute démonstration et toute propagation d’idéologies totalitaires, telles que le nazisme et le stalinisme, dans l’Union européenne, ainsi que le révisionnisme historique et la glorification des collaborateurs nazis qui ont cours dans certains États membres de l’Union. Il s’ est alarmé de l’acceptation, qui va croissant, d’idéologies radicales et d’une régression vers le fascisme, le racisme, la xénophobie et d’autres formes d’ intolérance au sein de l’Union européenne.

Le Parlement a invité les États membres à :

- procéder à une évaluation claire et fondée sur les principes en ce qui concerne les crimes et actes d’agression commis par les régimes communistes totalitaires et le régime nazi ;

- célébrer le 23 août, Journée européenne de commémoration des victimes des régimes totalitaires, tant au niveau de l’Union qu’au niveau national ;

- sensibiliser la jeune génération à ces problématiques en incorporant, dans les programmes et manuels scolaires de toutes les écoles dans l’Union européenne, l’histoire des régimes totalitaires et l’analyse des séquelles qu’ils ont laissées ;

- condamner et à combattre la négation de l’Holocauste sous toutes ses formes, notamment la banalisation et la minimisation des crimes commis par les nazis et leurs collaborateurs, et de veiller à ce que les discours politiques et médiatiques soient exempts de ce type de banalisation.

De manière générale, l’UE a réclamé :

- une culture mémorielle partagée, qui dénonce les crimes commis par le passé par les régimes fasciste, stalinien et autres régimes autoritaires, de manière à permettre notamment à la jeune génération d’acquérir la résilience nécessaire pour faire face aux menaces auxquelles la démocratie est confrontée à l’heure actuelle ;

- que le 25 mai (anniversaire de l’exécution de Witold Pilecki, héros d’Auschwitz) soit proclamé Journée mondiale des héros de la lutte contre le totalitarisme ;

- l’affectation de ressources financières suffisantes, dans le cadre du programme «L’Europe pour les citoyens», au soutien à la commémoration et au souvenir des victimes du totalitarisme, comme demandé dans la position du Parlement sur le programme «Droits et valeurs» 20212027.

En dernier lieu, le Parlement a réitéré que la Russie reste la plus grande victime du totalitarisme communiste et que sa transformation en un État démocratique sera entravée aussi longtemps que le gouvernement, l’élite politique et la propagande politique continueront de blanchir les crimes communistes et de glorifier le régime totalitaire soviétique. Il a invité par conséquent la société russe à accepter son passé tragique.